



Your Prosperity is Our Business Votre prospérité est notre affaire

PRIX DES RESSOURCES HUMAINES 2017 DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Le prix des ressources humaines est décerné à **une organisation** qui a clairement démontré un engagement envers le professionnalisme de la main-d'œuvre du secteur touristique, notamment par l'entremise de la reconnaissance professionnelle et d'un leadership exemplaire dans le développement des futurs professionnels qui évolueront au sein de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick, par le biais de l'éducation et de la formation.

MISE EN CANDIDATURE

Les entreprises ou les organisations peuvent être mises en nomination par un partenaire de l'industrie ou poser elles-mêmes leur candidature.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1. Pour être admissible, une entreprise doit être établie et en affaires depuis au moins 12 mois, au 31 mars 2017.
2. Les réalisations ou les activités pour lesquelles le candidat soumet sa candidature doivent avoir été complétées et entièrement mises en œuvre au cours des 12 derniers mois.
3. Les candidats doivent être établis au Nouveau-Brunswick ou y exploiter leur entreprise. Toute entreprise nationale souhaitant présenter sa candidature doit avoir son siège social au Nouveau-Brunswick.
4. Si, après avoir présenté sa candidature, l'entreprise se retrouve dans une situation d'administration, de mise sous séquestre volontaire, de liquidation ou de faillite, elle devient inadmissible.

LA DATE LIMITÉE DES INSCRIPTIONS EST LE 28 AVRIL 2017 À 16H30

CRITÈRES DE NOMINATION

RÉPONDEZ À CHAQUE QUESTION, EN UTILISANT UN MAXIMUM DE 250 MOTS PAR QUESTION.

1. APERÇU DE L'ORGANISATION ET DES INITIATIVES MISES EN ŒUVRE (10 points)

- Présenter brièvement l'organisation. Inclure un bref aperçu historique de ses activités; résumer sa vision, ses objectifs clés et ses principales réalisations. (5 points)
- Pourquoi l'organisation mérite-t-elle le prix des ressources humaines de l'industrie touristique? (5 points)

2. RECHERCHE ET PLANIFICATION (30 points)

- Décrire au moins deux initiatives précises en matière de formation et de développement professionnel mises de l'avant par l'organisation. (15 points)
- Quels sont les objectifs de ces initiatives? (Exemples : réduction des coûts, réduction du roulement de personnel, réduction des coûts de recrutement, accroissement de la rétention, promotions à l'internes, etc.) (15 points)

3. EXÉCUTION (30 points)

- Décrire comment l'organisation s'engage à accroître les possibilités de formation et de développement professionnel. (10 points)
- Décrire comment l'organisation fait preuve de leadership par la promotion de la collaboration, du travail d'équipe et de l'esprit de camaraderie au sein de ses employés. (10 points)
- Fournir des exemples précis d'au moins deux initiatives externes en matière de formation que l'organisation a mises en œuvre au cours des 12 derniers mois. (10 points)

4. RÉSULTATS (30 POINTS)

- Fournir un exemple du progrès réalisé en lien avec les objectifs fixés au début des initiatives de formation et de développement professionnel. (Exemples : réduction des coûts, réduction du roulement de personnel, réduction des coûts de recrutement, accroissement de la rétention, promotions à l'internes, etc.). (15 points)
- Fournir un exemple d'initiative de reconnaissance des employés au sein de l'organisation. (15 points)

**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIATURE
PRIX DES RESSOURCES HUMAINES DE L'INDUSTRIE
TOURISTIQUE**

INFORMATION DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Nom: _____
Tél: _____
Courriel: _____
Organisation: _____
Adresse: _____

INFORMATION DE LA PERSONNE PROPOSANT LA CANDIDATURE

Nom: _____
Tél: _____
Courriel: _____
Organisation: _____
Adresse: _____

VEUILLEZ JOINDRE TOUTE L'INFORMATION ET TOUR LE MATÉRIEL REQUIS.
LES SOUMISSIONS PEUVENT ÊTRE ENVOYÉES PAR **LA POSTE, LE
TÉLÉCOPIEUR, OU PAR COURRIEL À:**

**COMITÉ SÉLECTION DES PRIX DE L'AITNB
500 COUR BEAVERBROOK, SUITE 300
FREDERICTON (N-B) E3B 5X4
COURRIEL: shelley@tianb.com
TÉLÉCOPIEUR: (506) 459-3634**

LA DATE LIMITÉE DES INSCRIPTIONS EST LE 28 AVRIL 2017 A 16H30